



# Assemblée générale

Distr. limitée  
27 mars 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Comité préparatoire de la Conférence  
des Nations Unies sur le commerce illicite  
des armes légères sous tous ses aspects**  
Troisième session  
19-30 mars 2001

## **Modifications proposées au projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence (A/CONF.192/PC/L.5)**

### **Document de travail du Président du Comité préparatoire**

#### **X. Séances publiques et séances privées**

##### **Principes généraux**

1. *Remplacer* le projet d'article 57 par le texte suivant :  
« 1. Les séances plénières de la Conférence et les séances du Comité plénier<sup>1</sup> sont publiques, à moins que l'organe intéressé n'en décide autrement.  
2. Les séances des autres organes de la Conférence sont privées. »
2. *Supprimer* l'article 58.
3. Sans objet en français.

---

*Note* : Basé sur le Règlement intérieur de l'Assemblée générale et de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement.

---

<sup>1</sup> Le nom exact de cet organe subsidiaire reste à déterminer.